



Être adolescent à Saint-Chamas (1/2)

Dans le cadre du « contrat éducatif local » (CEL), une étude a été demandée par le comité de pilotage du CEL. Cette étude a été réalisée en avril 2005 par [Les Francas](#), une fédération nationale d'associations œuvrant dans le domaine de l'action éducative dans le temps libre des enfants et des adolescents.

Voici la synthèse de cette étude réalisée par Place Publique, afin de poser les bases d'une action pour la jeunesse de Saint-Chamas :

Principaux apports de l'étude

- Etude récente et complète réalisée par un tiers extérieur à la commune bénéficiant d'une vision nouvelle et neutre : les questions posées et les réponses apportées sont objectives et claires. La démarche également. Les sondages semblent assez représentatifs par le nombre de personnes interrogés et de répondants.
- Il y a environ 700 jeunes de 11 à 18 ans à Saint-Chamas, soit un dixième de la population totale.
- Deux grands axes étudiés : « les offres d'activités sur le territoire » et « les jeunes et leur territoire ».

L'offres d'activités

- L'offre d'activités culturelles (2 associations) est moins développée que l'offre d'activités sportives régulières ou ponctuelles (31+3).
- La bibliothèque n'offre pas de démarche spécifique envers les adolescents malgré son « point cyber ».
- Travail partenarial « intergroupe » et « intragroupe » à créer au niveau des clubs sportifs et des associations culturelles.
- Relationnel à structurer et à renforcer entre intervenants de ces structures et l'équipe éducative du collège.
- Fréquentation relative des jeunes de 11 à 18 ans des activités proposées.
- Les lycéens ne pratiquent pas d'activités sur Saint-Chamas car celles proposées ne leur conviennent pas. Il ne s'agit peut-être pas d'un problème « d'activité » mais de « façon » de pratiquer qui ne serait pas adaptée.
- Sur certains sports il existe un problème comme pour les sports de glisse urbaine : le skate parc est inadapté et a d'ailleurs été démonté.
- Environ un tiers des collégiens et des lycéens ne semblent pas connaître les activités culturelles proposées par la commune.
- Il existe véritablement un déséquilibre quant à la mise en valeur des activités culturelles comparée à celle des activités sportives.
- Les 16-18 ans déplorent le manque de lignes de bus et leurs horaires inadaptés.
- Aucune ligne de transport desservant les villes que les jeunes trouvent attractives ne passe par la commune de Saint-Chamas.
- Une « Maison des jeunes » a existé de 1997 jusqu'en milieu d'année 1998.
- Les plus âgés (entre 14 et 18 ans) ne semblent plus bénéficier d'un relais sur la commune tel qu'il a existé à travers cette « Maison des Jeunes » et n'ont plus d'interlocuteur identifié sur le terrain.
- Parmi les lieux de contacts avec les adultes susceptibles d'être à l'écoute (en dehors des parents), ont été identifiés les établissements scolaires (non reconnus en tant que tel par les jeunes), le tissu associatif (reconnus que pour des projets liés aux disciplines) et le Point information jeunesse (mal exploité et isolé).
- Le Point information jeunesse n'est pas visible. 97 % des jeunes ignorent son existence. Aucun n'en connaît le rôle. Pas de passerelle depuis le collège ou le lycée.
- En conclusion, sur les structures identifiées comme susceptibles d'être à l'écoute de la jeunesse sur la commune, des lacunes dans l'information et la communication persistent et il n'existe pas, aux yeux des jeunes, une fonction d'écoute clairement identifiée.



Être adolescent à Saint-Chamas (2/2)

Les jeunes et leur territoire

- Les équipements sportifs sont très exploités par les structures de loisirs. Mais ces infrastructures commencent à montrer des signes de vétusté ou d'inadéquation avec les disciplines développées. Les terrains de proximité et les espaces publics sont trop peu utilisés par les activités encadrées, aussi bien sportives que culturelles. Ce manque d'exploitation n'encourage pas les jeunes à s'approprier leur territoire.
- Lorsqu'ils ne sont pas encadrés, les jeunes investissent la commune de manière très ponctuelle et ont tendance à rester généralement sur leurs quartiers d'habitation. La commune étant étendue, ils n'ont pas la possibilité de se déplacer facilement. Mais en dehors des problèmes de mobilité, ils n'ont pas l'idée ou l'envie d'aller voir tel ou tel site de la commune.
- Les jeunes rencontrés ne sont pas spontanément porteurs de projets qu'ils développeraient. Il est vrai qu'à cet âge, les adolescents n'ont pas l'habitude de prendre la parole et de s'impliquer s'ils n'ont pas d'accompagnement, et c'est le cas à Saint-Chamas.
- En effet, il n'y a pas de dispositif de médiation formalisé entre les acteurs de la commune, dans tous les domaines concernés, et les jeunes, ni d'interlocuteur identifié par les jeunes.
- Les jeunes renvoient l'image d'une commune vieillissante dans laquelle il n'est pas réellement possible de trouver sa place en tant que «jeune». Ils ne « détestent » pas Saint-Chamas mais ne s'impliquent pas dans la vie locale, préférant les activités extérieures à la commune une fois plus âgés.
- La plupart des manifestations ou événements organisés sur la commune ne concernent pas les jeunes ou ne les touchent pas lorsqu'ils en sont la cible.

Pistes d'action et de réflexion

Objectif <i>Enjeu pour Saint-Chamas</i>	Action <i>Étapes pour Place Publique</i>
Créer un réseau d'information et d'action pour la jeunesse.	Se faire connaître en rencontrant les acteurs municipaux et associatifs, ainsi que les membres du comité de pilotage du CEL.
Améliorer les relations entre les activités sportives et culturelles existantes.	Réfléchir à l'opportunité d'une rencontre annuelle inter associations.
Élargir l'offre d'activités culturelles.	Favoriser la remontée de projets culturels, les soutenir le cas échéant.
Améliorer les lieux de regroupement, les rassembler et les rendre plus visibles.	Activer, faire avancer le sujet « Maison des associations ».
Améliorer la communication avec les jeunes.	Trouver les lieux et les personnes identifiés et reconnus comme interlocuteurs par les jeunes
Rendre les jeunes acteurs de la vie locale.	Organiser une rencontre avec des jeunes sur un thème « écoute, envie, analyse des jeunes ».
Accompagner les jeunes dans l'expression de leurs besoins et de leurs projets.	Les aider à structurer leurs projets et favoriser la concertation autour de ces projets.
Responsabiliser les jeunes par ce biais pour les aider à s'épanouir et réussir dans tous leurs autres projets.	

Travaux et réflexions de la « commission Jeunesse » de Place Publique
Novembre 2005